DÉCHETS INERTES & MATÉRIAUX RECYCLÉS

SOCLE DE CONNAISSANCES & TERRITOIRES À ENJEUX RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

→ MONOGRAPHIE VIENNE

CERC NOUVELLE-AQUITAINE
Cellule Économique Régionale de la Construction

DÉCEMBRE 2020

Cette monographie a été réalisée par la CERC Nouvelle-Aquitaine grâce au soutien technique et financier de la **Région**, de **l'ADEME** et de la **DREAL Nouvelle-Aquitaine**.

Elle a bénéficié d'un appui de **la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP)** et de **l'Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux (UNICEM) Nouvelle-Aquitaine**. La réalisation de cette monographie s'est en outre déroulée en coordination avec **l'Agence Régionale Évaluation Climat (AREC)** dans le cadre de ses travaux d'observation sur les déchets.

La Région, l'État et l'ADEME Nouvelle-Aquitaine pilotent un **« Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire » (ORDEC) :** ordec.arec-nouvelleaquitaine.com. Il favorise le partage de connaissances dans les domaines de la prévention et de la gestion des déchets, des flux de matières et plus généralement de l'économie circulaire. La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) alimente ce dispositif d'observation sur les thématiques spécifiques au Bâtiment et aux Travaux Publics, en particulier sur les déchets inertes et matériaux recyclés.

Cette monographie départementale s'inscrit dans une étude plus globale à l'échelle régionale comportant plusieurs volets :

- Données et socle de connaissances ;
- Diagnostic et identification des territoires à enjeux ;
- Analyse technico-économique de plateformes de recyclage.

Contact :
Sébastien PERRUCHOT, 05 47 47 62 43, bordeaux@cerc-na.fr
Alicia GORY, 05 56 37 03 07, a.gory@cerc-na.fr

SOMMAIRE

- Profil de territoires page 05
- Gisement et filières de gestion page 12
- Maillage territorial des installations page 18
- Ressources minérales primaires et secondaires page 21

4 MÉTHODOLOGIE

Les données concernant **les installations de gestion des déchets inertes sont issues d'une enquête menée par la CERC du 30 mai au 16 octobre 2020.** Les informations individuelles recueillies sont déclaratives. Le périmètre de cette enquête porte sur 8 catégories d'installations :

- installations de stockage de déchets inertes – stockage ;
- installations de stockage de déchets inertes – stockage & recyclage ;
- installations de stockage de déchets non dangereux ;
- carrières – remblayage ;
- carrières – remblayage et recyclage ;
- plateformes de recyclage ;
- centrales d'enrobage et PF de recyclage associée sur le même site ;
- plateformes de transit dédiées aux déchets inertes.

L'AREC a fourni les données concernant les installations de stockage de déchets non dangereux, et le recensement des déchèteries publiques et centres de regroupement, de tri et de valorisation à capitaux privés de déchets non dangereux.

La méthode d'évaluation des gisements de déchets inertes a consisté à faire « vieillir » les données de l'année 2015 arrêtées dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) de Nouvelle-Aquitaine selon des critères d'activité pour le Bâtiment et les Travaux Publics par territoire. L'évolution de l'activité des Travaux Publics a notamment été mesurée à partir des balances comptables pour les « réseaux et voiries » des collectivités locales fournies par la DGFiP. Les gisements exprimés en tonnes demeurent des estimations qu'il convient de conforter par une expertise locale.

Localisation des EPCI cités dans le document

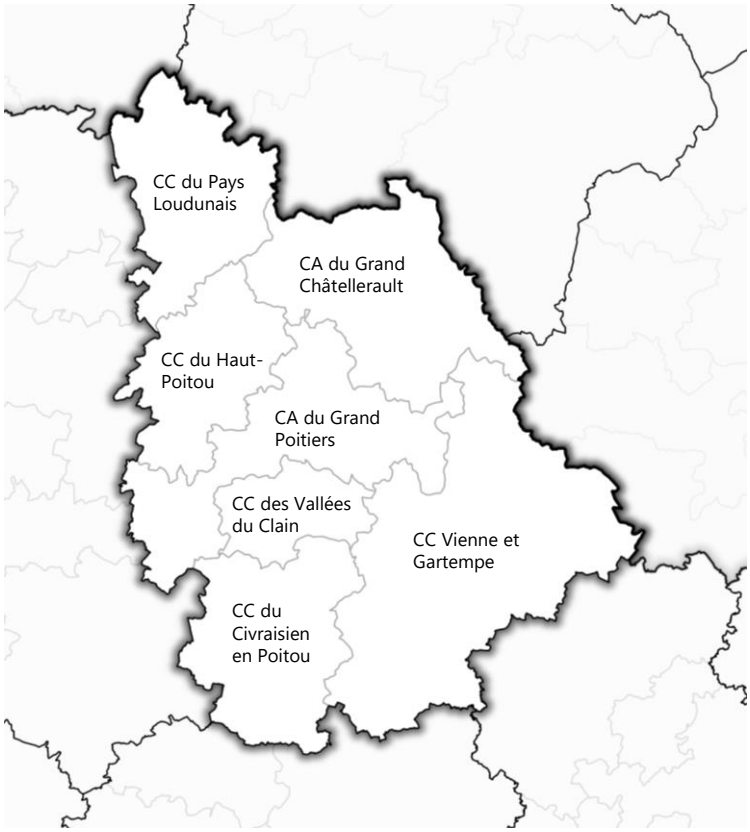

Abréviations utilisées :

CC : Communautés de communes
CA : Communautés d'agglomération
DGFiP : Direction Générale des Finances Publiques
DI : Déchets Inertes
DIR : Directions Interdépartementales des Routes nationales
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
k : millier(s)
kt : millier(s) de tonnes
Mt : million(s) de tonnes
MOA : Maîtrise d'Ouvrage
PF de recyclage : Plateforme de recyclage
PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
TP : Travaux Publics

PROFIL DE TERRITOIRE

Évolution de la population en Nouvelle-Aquitaine par EPCI sur la période 2016/2011
population municipale, recensement de population INSEE

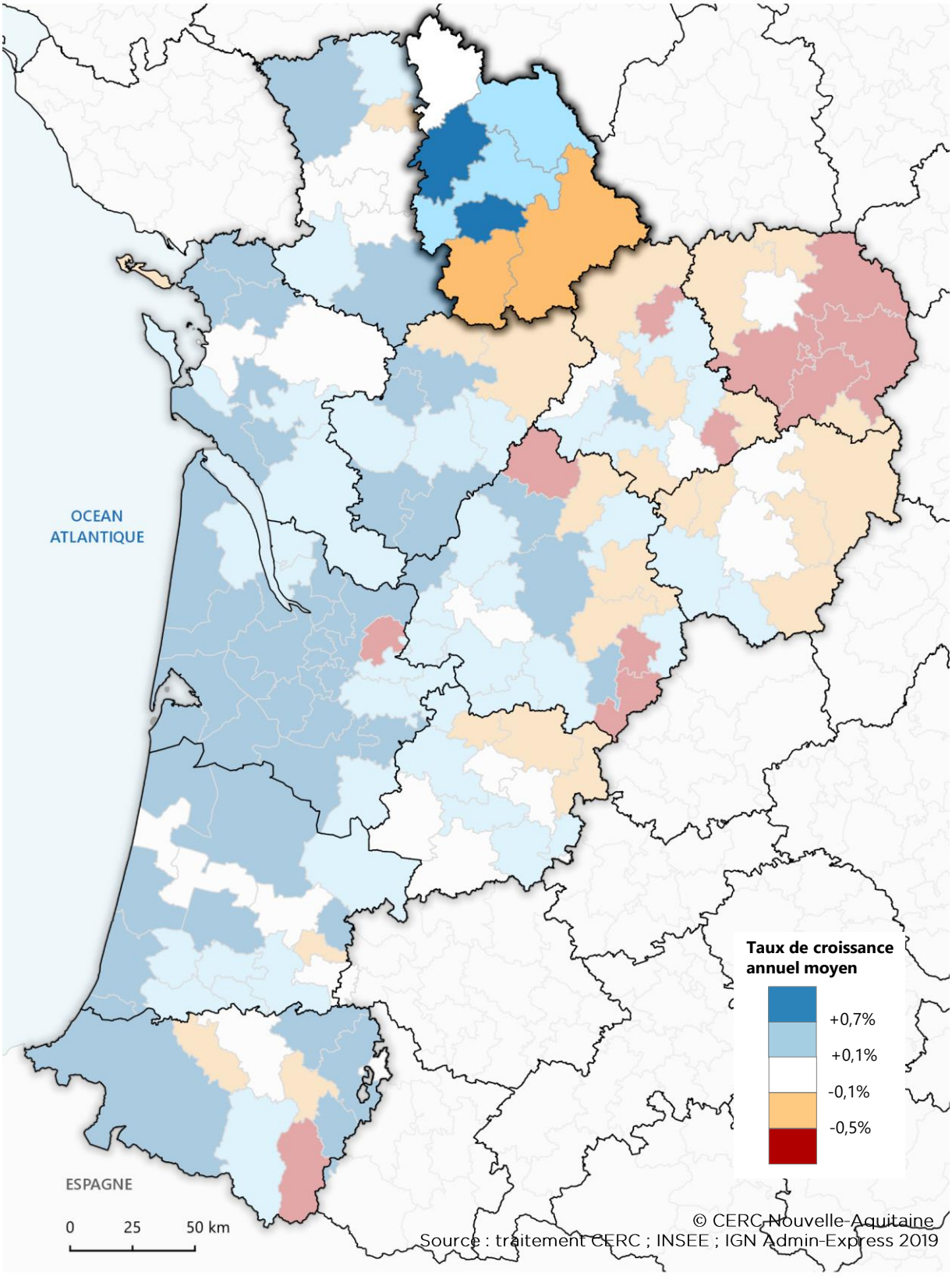

La Vienne se structure en trois espaces : au centre, le tandem des aires urbaines de Poitiers et Châtellerault qui portent la croissance démographique et économique ; au Nord-Ouest, autour de Loudun, un maillage de petits pôles urbains avec une répartition assez homogène de la population ; au Sud-Est, des territoires ruraux peu densément peuplés et en déprise démographique.

Avec plus de 436 873 habitants, la Vienne est un territoire dynamique et attractif. Le département représente un axe de passage clé entre le Nord et le Sud de la France, notamment depuis l'arrivée de la Ligne Grande Vitesse reliant Bordeaux à Paris. À l'horizon 2033, près de 42 000 habitants supplémentaires sont attendus, avec une contribution du solde migratoire plus importante que celle du solde naturel, néanmoins positif. Avec la Gironde, la Vienne est le département où la part des plus de 65 ans est la plus faible (19,7%). Le Grand Poitiers concentre l'attractivité du département.

436 876

habitants (population légale 2017 en vigueur au 1er janvier 2020)

63 hab/km²

Source : INSEE

+42 000

habitants supplémentaires à l'horizon 2033 par rapport à 2019

+ 0,55% par an en moyenne

Source : INSEE ; Omphale scénario central 2050

Évolution de l'emploi en Vienne par EPCI sur la période 2016/2011

Emploi total par sphère (productive et présentielle), recensement de population INSEE

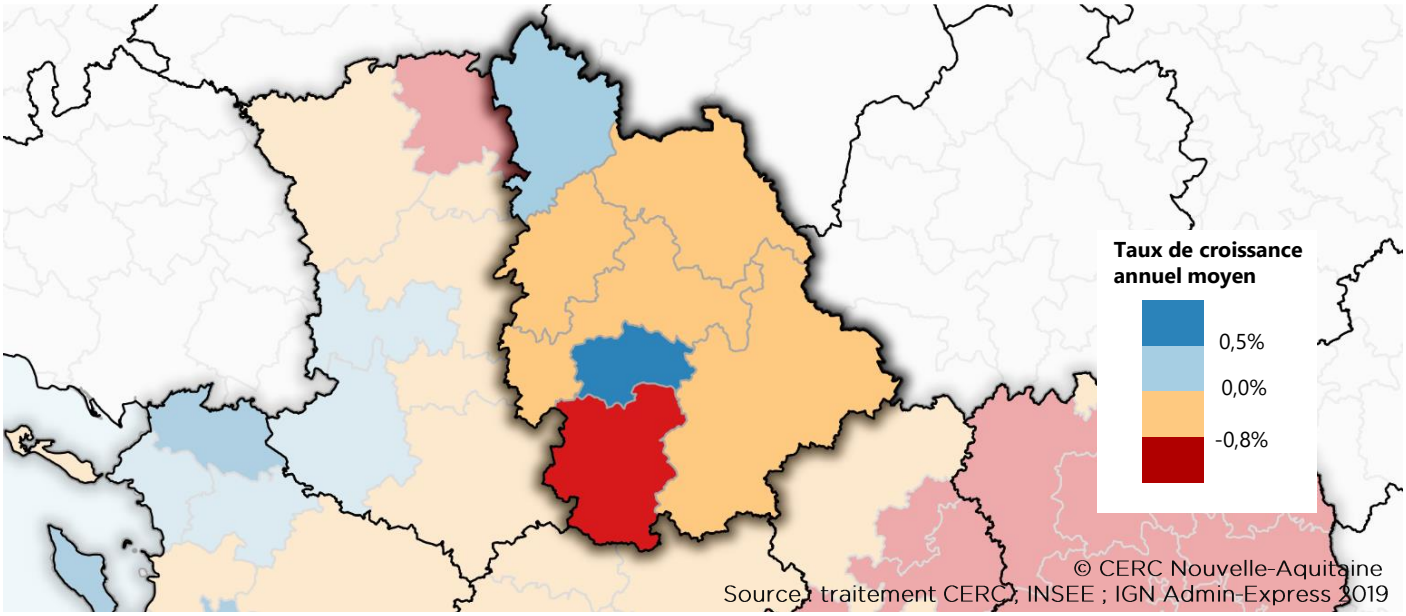

REPÈRES MAITRÎSE D'OUVRAGE

266 communes dont 245 de moins de 3 500 habitants

5 communautés de communes

2 communautés d'agglomération/ urbaine

39 syndicats (SIVU-SIVOM)

Source : INSEE

Montant de dépenses de voiries et réseaux des communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) en 2019

périmètre des EPCI au 1er janvier 2019

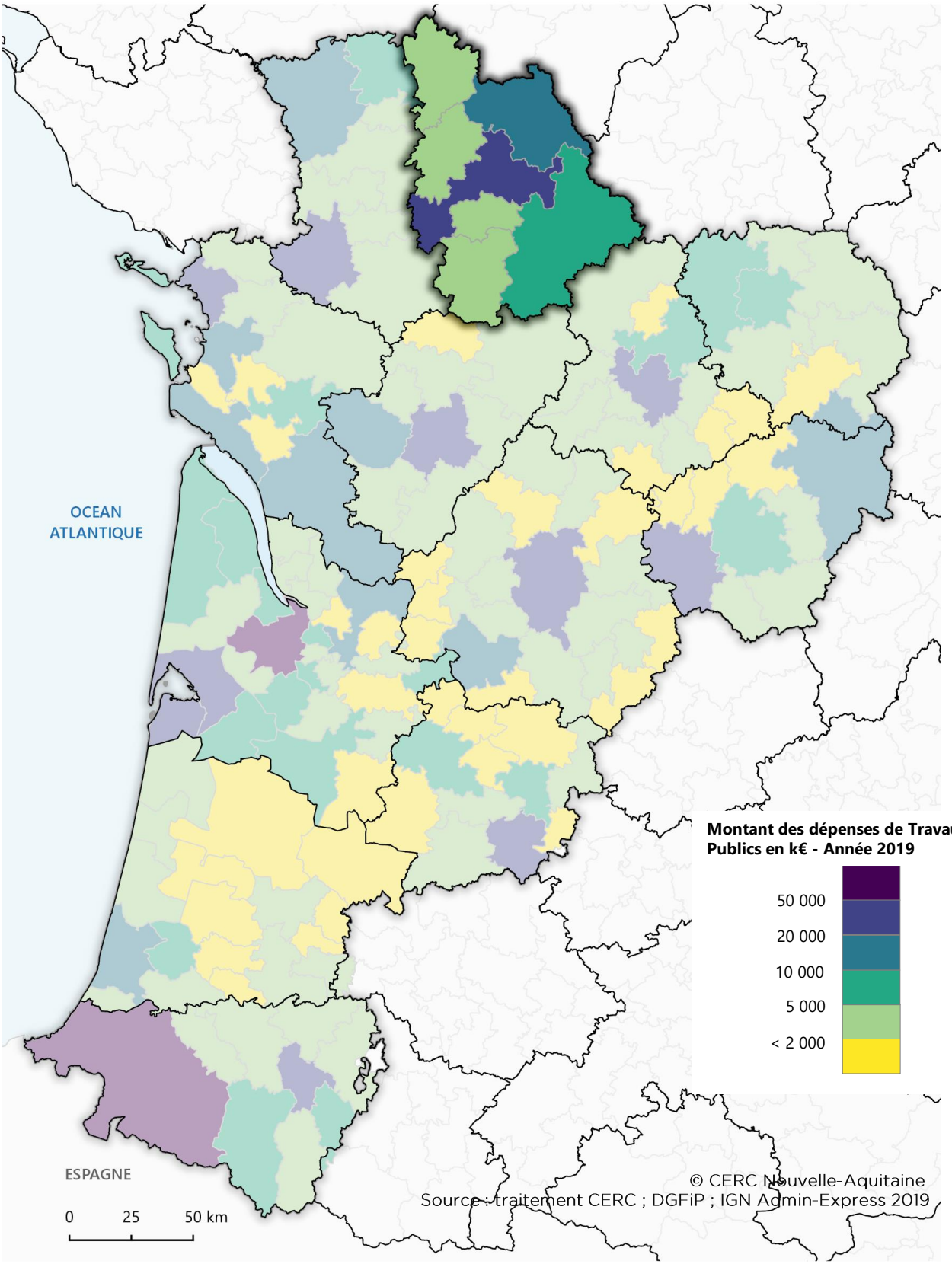

Les données sont extraites des balances comptables des communes et des groupements à fiscalité propre (GFP) produites par la DGFiP. Elles portent sur les budgets principaux et annexes. Les Travaux Publics comprennent principalement les travaux de « Réseaux et voiries » : routes, réseaux d'eau, d'assainissement, électrification... en maîtrise d'ouvrage directe. Les études, les acquisitions foncières et les investissements en matériels et équipements ne sont pas comptabilisés.

Le montant des dépenses de Travaux Publics des collectivités territoriales (Département, Communes et EPCI, Syndicats) de la Vienne s'élève à 117 millions d'euros en 2019. Ces dépenses sont en hausse de 17% par rapport à l'année 2015.

Le bloc intercommunal constitue le premier donneur d'ordre avec 43% des dépenses. Les deux-tiers se concentrent sur le Grand Poitiers (42%) et le Grand Châtellerault (23%). Le département assure plus de 27 millions d'euros de travaux en maîtrise d'ouvrage directe (hors subventions versées, études et acquisitions foncières).

La commande privée, en moyenne un tiers du chiffre d'affaires global des Travaux Publics, a également bénéficié d'une reprise de l'activité en matière de construction neuve de bâtiment au cours de l'année 2019.

Montant de dépenses des Travaux Publics des collectivités territoriales en M€

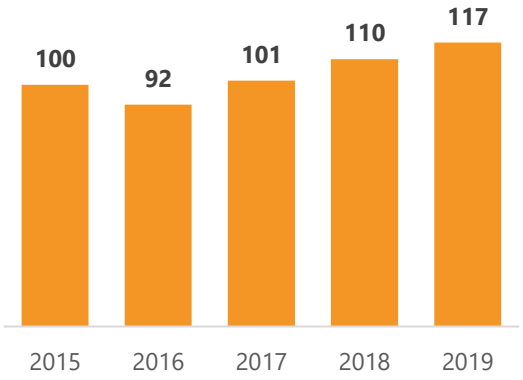

Sources : traitement CERC ; DGFiP

Montant de dépenses des Travaux Publics des collectivités territoriales en 2019

	Travaux Publics en 2019 (M€ TTC)	Données 2018
Département	27	25
Communautés urbaines & Métropole	37	31
Communautés d'agglomération	5	4
Communautés de communes	8	6
Communes de 50 000 habitants et plus	2	4
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	6	6
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	8	9
Communes de moins de 3 500 habitants	24	25
SIVU	ns	1
SIVOM	<1	<1
TOTAL Vienne	**117**	**110**

Sources : traitement CERC ; DGFiP

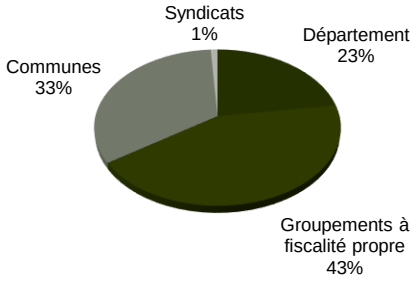

Les données sont extraites des balances comptables des collectivités territoriales produites par la DGFiP. Elles portent sur les budgets principaux et annexes. Les Travaux Publics comprennent principalement les travaux de « Réseaux et voirie » : routes, réseaux d'eau, d'assainissement, électrification… en maîtrise d'ouvrage directe. Les études, les acquisitions foncières et les investissements en matériels et équipements ne sont pas comptabilisés.

REPÈRES TRAVAUX PUBLICS

61
entreprises adhérentes à la Caisse des congés payés des Travaux Publics

266
établissements relevant du secteur des Travaux Publics

1 854
salariés

Sources : UCF ; CNETP ; FRTP ; INSEE

Surfaces mises en chantier de logements par EPCI au cours de l'année 2018
Dernières données disponibles arrêtées à l'échelle communale en date réelle en m²

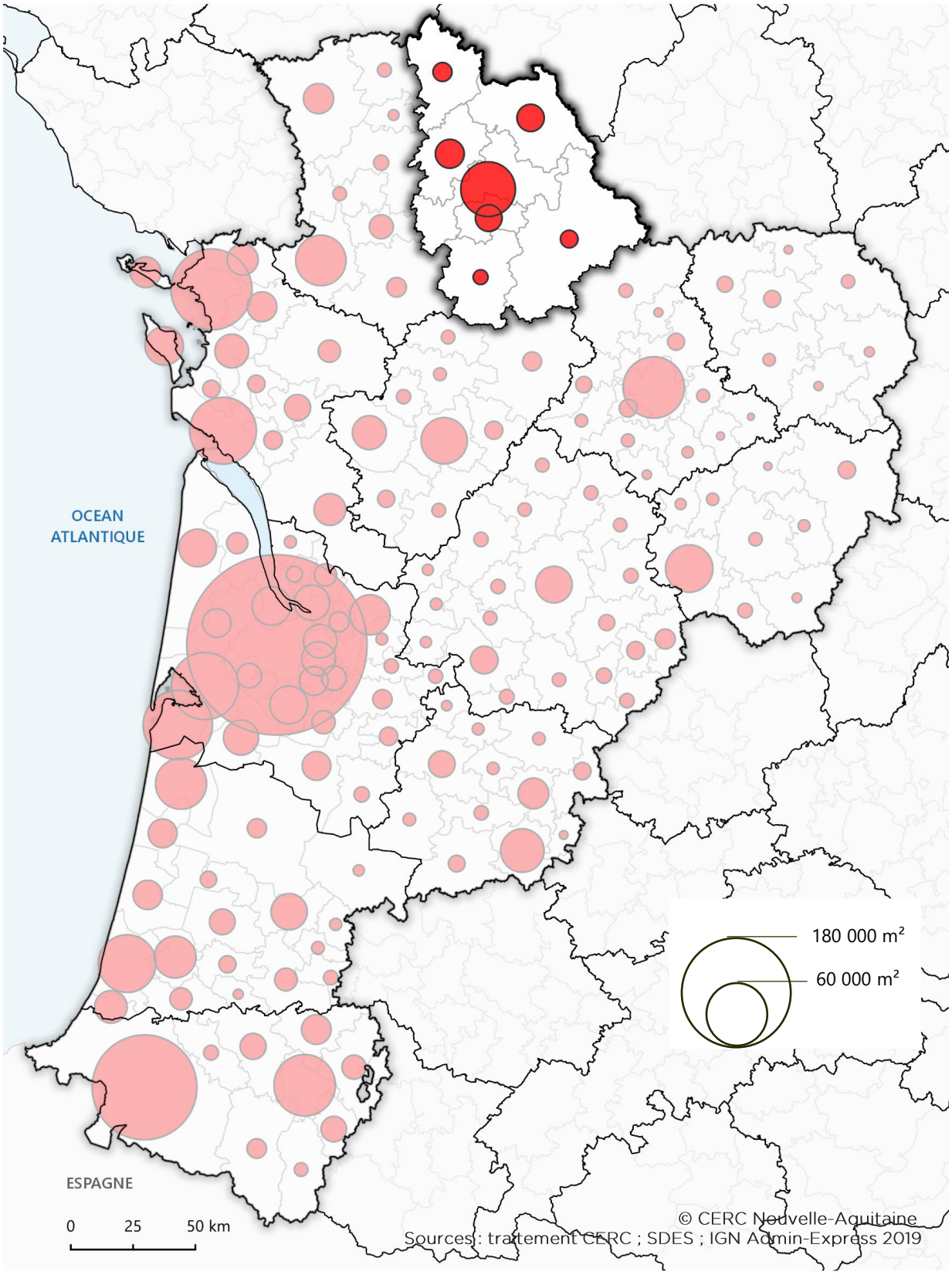

Les surfaces mises en chantier ont été retenues pour mesurer l'activité de la construction neuve de bâtiments. Les données conjoncturelles en nombre de logements figurent sur la page 11.

Les mises en chantier de logements, en Vienne, sont à la hausse depuis début 2017. En 2019, les constructions atteignent un point haut avec près de 1 900 logements commencés annuellement.

Les surfaces mises en chantier de bâtiments non résidentiels connaissent une légère augmentation sur l'année 2019 mais demeurent à des niveaux relativement faibles.

La moitié des constructions neuves a été réalisée sur le Grand Poitiers.

Mises en chantier de logements
Nombre de logements en date réelle estimée ; rythme annuel

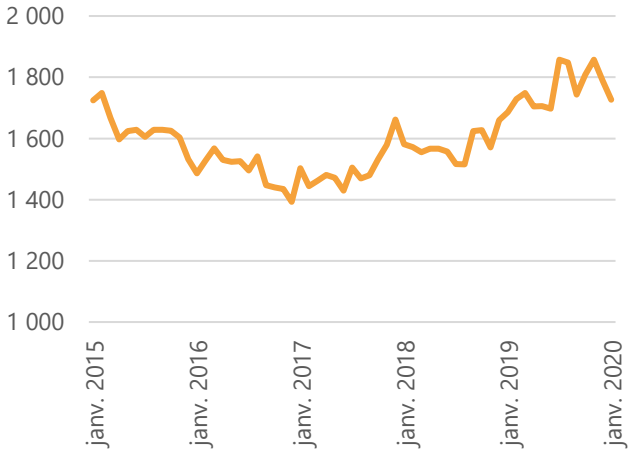

Sources : traitement CERC ; SDES

Locaux mis en chantier (date de prise en compte)	Année 2019	2019/2018
Bâtiments agricoles	**30 milliers m²**	**+ 51,7 %**
Secteur privé non agricole	**104 milliers m²**	**+ 38,1 %**
dont locaux industriels	23 milliers m²	+ 7,4 %
dont commerces	13 milliers m²	- 13,8 %
dont bureaux	22 milliers m²	+ 51,6 %
dont entrepôts	24 milliers m²	+ 87,3 %
dont autres locaux	22 milliers m²	+ 91,8 %
Secteur public	**16 milliers m²**	**- 32,0 %**
Total locaux commencés	**150 milliers m²**	**+ 26,6 %**

Sources : traitement CERC ; SDES

Surfaces mises en chantier de locaux
en miliers de m² en date de prise en compte ; rythme annuel

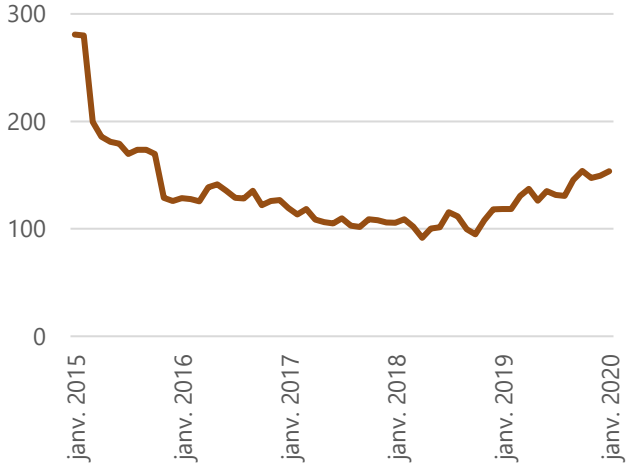

Sources : traitement CERC ; SDES

REPÈRES BÂTIMENT

2 851
établissements relevant du secteur du bâtiment

6 526
salariés du bâtiment selon les données des Caisses de congés payés

2
entreprise de Vienne ayant une qualification Qualibat « démolition-déconstruction »

GISEMENT ET FILIÈRES DE GESTION

(hors déchèteries, centres de regroupement et de tri)

GISEMENT DE DÉCHETS INERTES

Le gisement de déchets inertes est évalué à plus de 924 milliers de tonnes en Vienne pour l'année 2019. Il poursuit la progression amorcée depuis 2017, se maintenant au dessus des 800 milliers de tonnes générées par an. L'activité plus soutenue des Travaux Publics et du Bâtiment explique la nette progression du gisement par rapport aux données arrêtées dans le Plan régional de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2015. 66% du gisement se situe sur le territoire du Grand Poitiers et du Grand Châtellerault.

Compte tenu des projections démographiques, le gisement devrait rester supérieur à 900 milliers de tonnes à l'horizon 2033.

Estimation du gisement de déchets inertes
milliers de tonnes

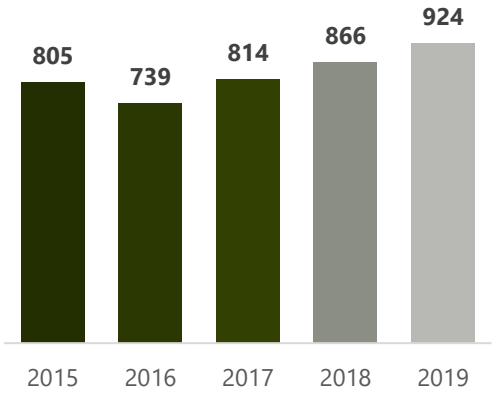

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Répartition du gisement par EPCI en %	Année 2019
CU Grand Poitiers	43%
CA du Grand Châtellerault	22%
CC Vienne et Gartempe	12%
CC du Loudunais	7%
CC du Haut-Poitou	7%
CC des Vallées du Clain	6%
CC du Civraisien en Poitou	4%

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

NB : les gisements exprimés en tonnes demeurent des estimations qu'il convient de conforter par une expertise locale au regard de chantiers sous MOA des DIR, de concessionnaires autoroutiers, SNCF Réseau, Enedis...

912

milliers de tonnes de déchets inertes à l'horizon 2033* (scénario au fil de l'eau),
soit +10% par rapport à la moyenne 2015-2019

* Cette projection est calée sur la population attendue à l'horizon 2033, les dépenses MOYENNES de travaux publics des collectivités locales par habitant et les surfaces MOYENNES construites pour 1000 habitants.

Les efforts pour limiter la production de déchets et en matière de réemploi, les politiques publiques de rénovation urbaine ou de densification ne sont, par exemple, pas prises en compte dans cette projection.

DIAGNOSTICS PRÉALABLES À LA DÉCONSTRUCTION

La réalisation d'un diagnostic déchets préalablement à toute opération de déconstruction est obligatoire pour les bâtiments d'une surface hors œuvre brute (SHOB) supérieure à 1 000 m² ou ayant accueilli des substances dangereuses. Le diagnostic doit être réalisé préalablement au dépôt du permis de démolir et les maîtres d'ouvrages doivent ensuite télédéclarer les informations relatives aux diagnostics. En Nouvelle-Aquitaine, les informations **concernent 28 opérations portant sur une SHOB de 106 103 m².** Les tonnages de déchets évalués s'élèvent à 97 milliers de tonnes soit **un ratio de 1,09 tonne / m²** avant réemploi sur site. Ce ratio est assez proche de celui constaté au niveau national (0,98 à 1,0).

Sources : traitement CERC ; ADEME

RECENSEMENT DES INSTALLATIONS

Les installations recensées au cours de la campagne d'enquête 2020 sont majoritairement des carrières : 19 sites sur 40 installations.

5 plateformes de recyclage (dont celles associées aux centrales d'enrobage) sont également comptabilisées. 13 installations de stockage complètent le maillage. Une carrière à Dangé-Saint-Romain est en fin d'exploitation, avec une fermeture programmée pour l'année 2021.

Périmètre d'enquête des installations

en nombre de sites

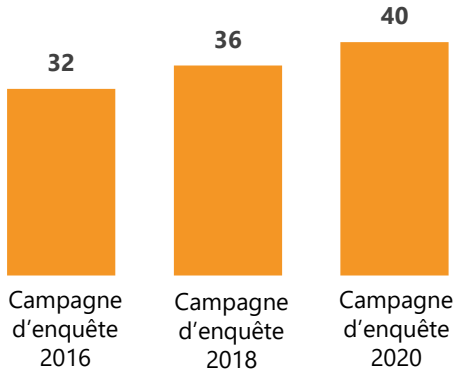

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Recensement des installations – Campagne d'enquête 2020

Installations géolocalisées à partir de leurs coordonnées géographiques (RGF93 Lambert 93)
NB : installations identifiées comme étant actives en 2020. Certaines installations se superposent sur la carte du fait de leur proximité géographique.

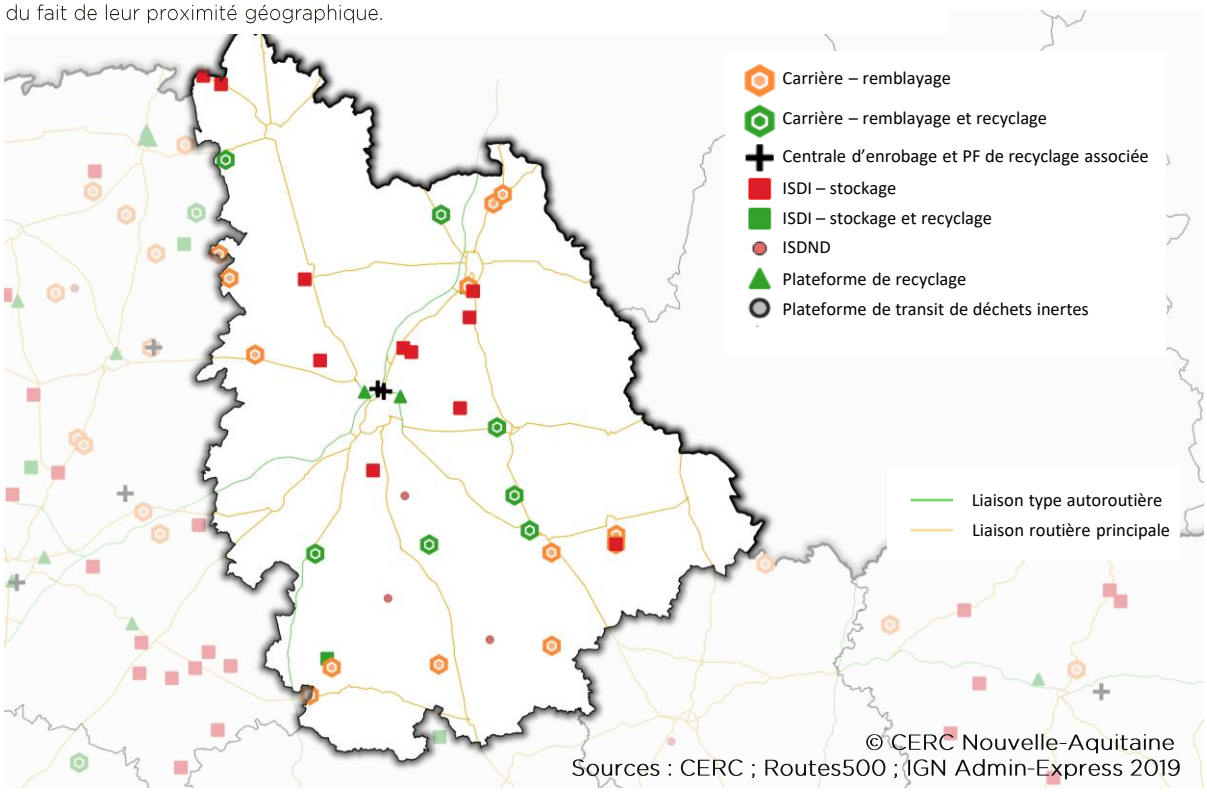

	Nombre d'installations recensées Campagne d'enquêtes 2020
Carrière - remblayage	12
Carrière - remblayage et recyclage	7
ISDI – stockage	11
ISDI – stockage et recyclage	2
Plateforme de recyclage	2
Centrale d'enrobage et PF de recyclage associée	3
ISDND	3
Plateforme de transit	-
Ensemble	**40**

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Les apports extérieurs de déchets inertes sont valorisés pour les besoins de remblayage de 19 carrières, dont 7 ont également une activité de recyclage.

Nombre d'installations recensées
en nombre de sites

	Nombre de sites ouverts à toutes entreprises	Nombre de sites à l'usage principal de l'exploitant
Carrière – remblayage	10	2
Carrière – remblayage et recyclage	7	1
ISDI – stockage	6	3
ISDI – stockage et recyclage	1	1
Plateforme de recyclage	2	-
Centrale d'enrobage et PF de recyclage associée	1	2
ISDND	3	-
Plateforme de transit	-	-
Ensemble	**30**	**9**

NB : usage principal de l'exploitant = au minimum 90% des apports de déchets proviennent de l'entreprise ou du groupement exploitant le site. Ils ne sont donc pas nécessairement totalement fermés à des tiers. Les deux colonnes du tableau ne doivent pas être ajoutées.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Une majorité de sites est ouverte à toutes entreprises concernant les carrières et plateformes de recyclage. En revanche, la moitié des installations de stockage de déchets inertes est utilisée principalement par son exploitant.

Les apports extérieurs de déchets inertes proviennent essentiellement d'entreprises du B&TP. 12 sites réceptionnent également des gravats de déchèteries et 4 sites des déchets des particuliers.

9
installations réservées quasi exclusivement à l'usage de l'entreprise exploitante

Provenance des déchets par catégorie
en nombre de site
1 site peut accueillir des déchets de plusieurs provenances

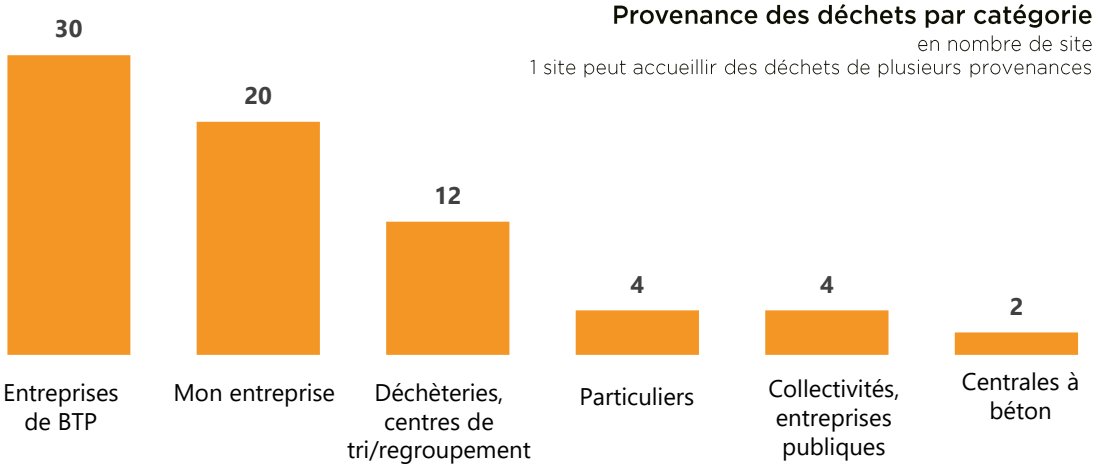

* Mon entreprise = entreprise(s) exploitant la plateforme

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

EXCEDENTS DES CENTRALES À BÉTON

Les centrales à béton produisent des excédents. Ces excédents représentent environ 3% de la production. Les dispositifs de lavage ou les bennes de durcissement permettent de donner une seconde vie à des bétons.
En Vienne, deux sites accueillent les excédents de production des centrales à béton.

TONNAGES RECEPTIONNÉS

85%

taux de réponse à l'enquête en 2019

Moyenne Nouvelle-Aquitaine : 90 %

Provenance des déchets entrants sur les installations

en milliers de tonnes
(hors double compte des déchets envoyés sur un autre site au cours de l'année)

Provenance	Tonnages 2019	%
Vienne	**770**	**95,7%**
Deux-Sèvres	18	2,2%
Haute-Vienne	12	1,5%
Charente	2	0,2%
Indre-et-Loire	3	0,4%
Maine-et-Loire	1	0,1%
Total	**806**	**100,0%**

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Tonnages entrants sur les installations (toutes provenances)

en milliers de tonnes
(hors double compte des déchets envoyés sur un autre site au cours de l'année)

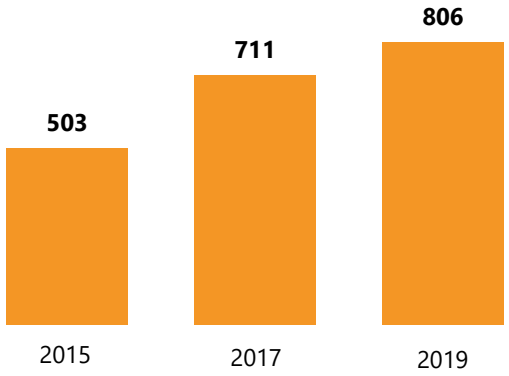

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Les tonnages de déchets inertes entrants sur les installations au cours de l'année 2019 s'élèvent à près 806 milliers de tonnes dont près de 96% proviennent de chantiers de la Vienne. Le taux de captation du gisement par les installations progresse nettement entre 2015 et 2019. Il est proche de 83% et supérieur à la moyenne régionale (63%). Ce résultat s'explique notamment par la présence de plusieurs carrières acceptant les remblais de déchets inertes, complétée par un réseau non négligeable d'installations de stockage de déchets inertes.

Tonnages entrants sur les installations (toutes provenances) au cours de l'année 2019

en milliers de tonnes

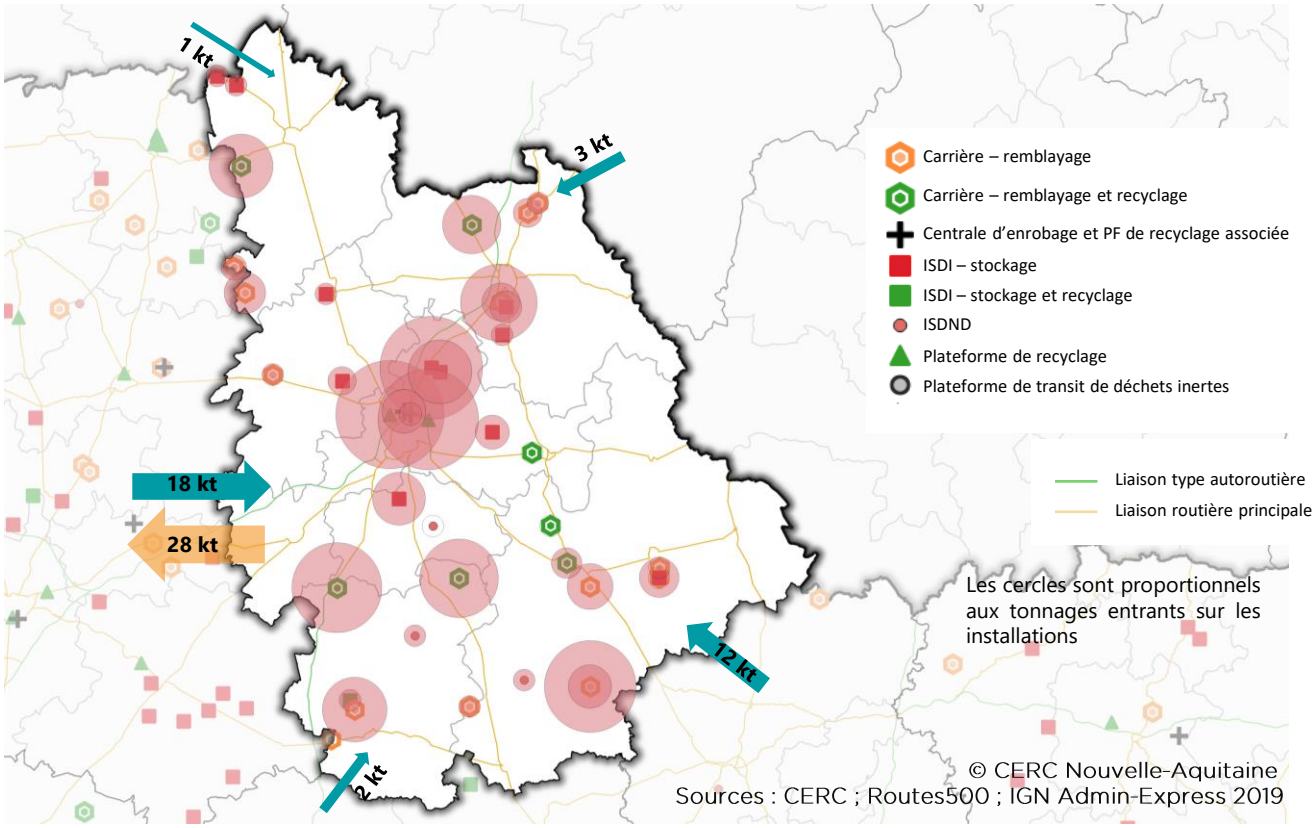

Le remblayage en carrière constitue la première destination des déchets inertes avec 323 milliers de tonnes accueillies, principalement des terres et cailloux non pollués (91%). Le recyclage de déchets inertes représente 145 milliers de tonnes.

145

milliers de tonnes de déchets recyclés

64%

taux de valorisation des déchets inertes sur installations dont 43% valorisés dans le cadre de remblaiement de carrières

Tonnages entrants sur les installations par nature

en % du total

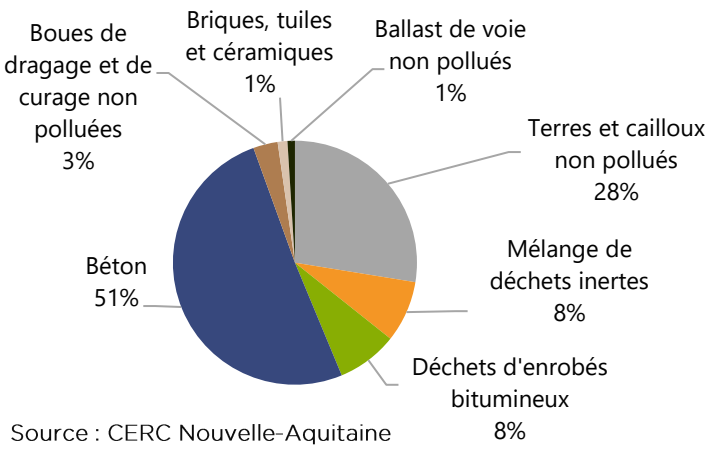

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Plus de 119 milliers de tonnes de déchets inertes ont été stockés provisoirement en vue d'être recyclés ou envoyés sur un autre site. Pour le département de la Vienne, plus de 152 milliers de tonnes de déchets sont stockés.

Tonnages entrants sur les installations par nature et destination

en milliers de tonnes

	Terres et cailloux non pollués	Mélange de déchets inertes	Béton	Déchets d'enrobés bitumineux	Ballast de voie	Autres (briques, tuiles, boues de dragage…)	Ensemble
Remblayage carrières	323	15	1	0	<1	18	**356**
Réutilisés en aménagements	32						**32**
Recyclés	5	70	18	0	52	0	**145**
Stockés provisoirement (1)	5	31	43	26	13	1	**119**
Stockés définitivement	43	106	4	0	<1	<1	**152**
ENSEMBLE	**409**	**222**	**65**	**26**	**65**	**19**	**806**

(1) stockés en attente d'être recyclés ou envoyés sur un autre site.
NB : plus de 33 milliers de tonnes de déchets intertes (uniquement des terres et cailloux non pollués) ont été identifés comme étant accueillis sur des installations et envoyés sur un autre site au cours de l'année.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Distribution des tonnages entrants sur les installations

en milliers de tonnes

Note de lecture :

Les trois quarts des installations prennent en charge moins de 51 kt de déchets inertes. La moitié des installations en réceptionne moins de 14 kt.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

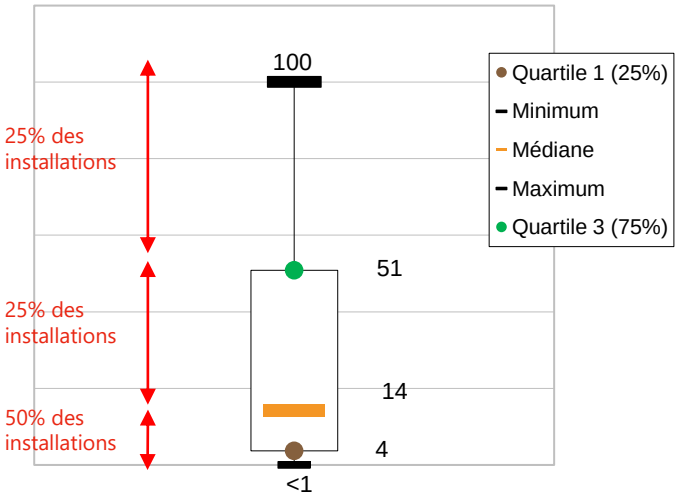

MAILLAGE TERRITORIAL DES INSTALLATIONS

Le maillage territorial des installations est globalement satisfaisant, mais imparfait. Les installations se situent autour des pôles d'activités principaux et le long des axes routiers structurants. Des zones « blanches » apparaissent dès lors que l'on tient compte uniquement des installations ouvertes à toutes entreprises dans un délai de 15 minutes. Le quart Nord-Ouest et l'Est du département sont moins bien couverts que le reste de la Vienne.

Les capacités de stockage restantes pour les installations de stockage de déchets inertes en activité sont de près de 1,7 million tonnes en Vienne. Une seule installation concentre 69% des capacités restantes à Pouançay. 4 installations de stockage atteindront les limites de leur capacité de stockage maximal autorisée d'ici 5 ans si les apports se maintiennent au niveau de 2019.

1 682

milliers de tonnes de capacité restante pour les ISDI à fin 2019

Zone de chalandise des installations ouvertes à toutes entreprises à partir d'isochrones de 15 min

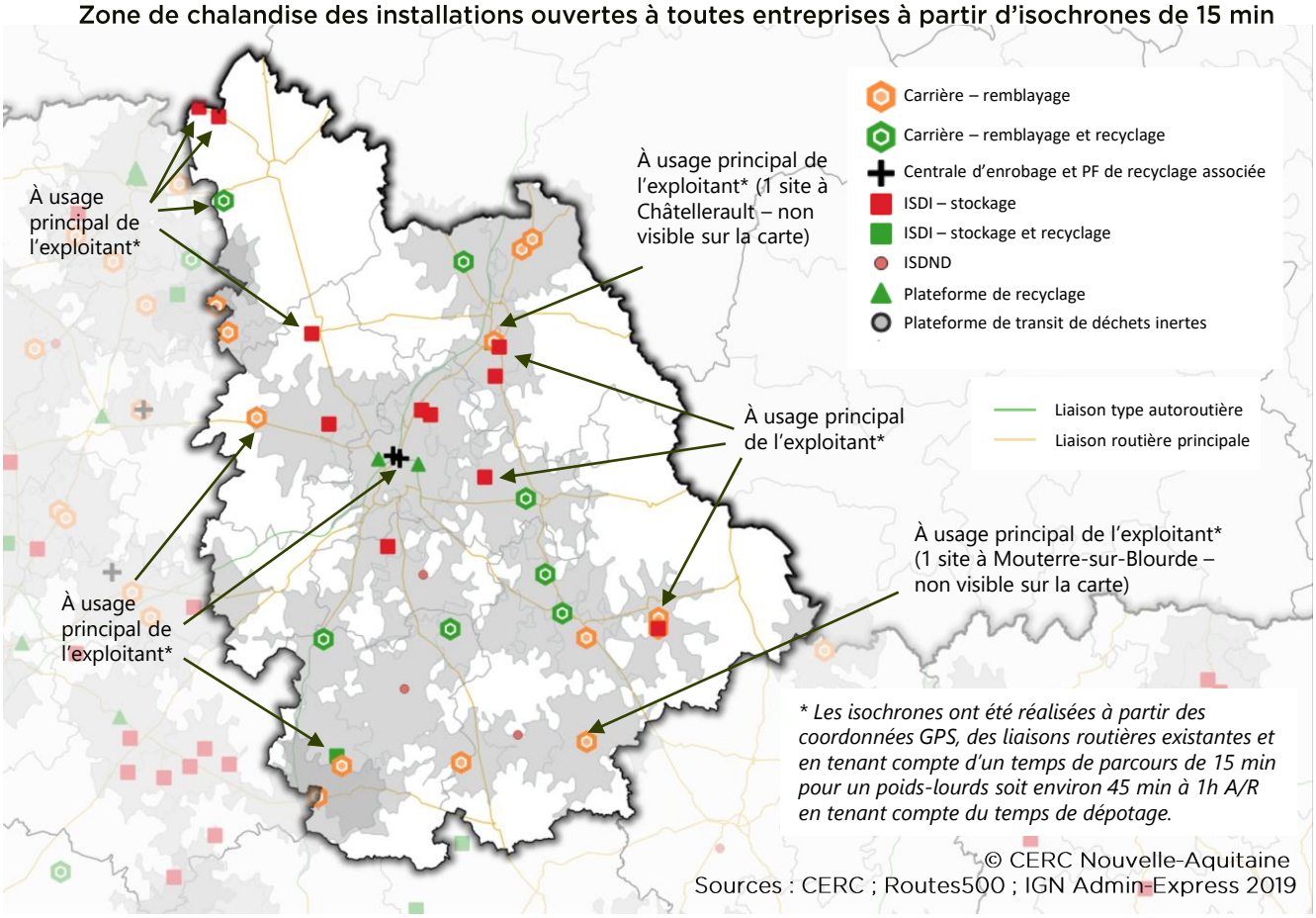

* Les isochrones ne sont pas indiquées pour les installations à usage principal de l'exploitant, c'est-à-dire pour lesquelles plus de 90% des déchets qui ont été accueillis au cours de l'année 2019 concernent des déchets de l'entreprises exploitante ou de déchèteries. Certains de ces sites peuvent ponctuellement accueillir des déchets extérieurs ou commercialiser des matériaux recyclés.

MAILLAGE
ARTISANS DU BTP

Le réseau de déchèteries publiques et professionnelles acceptant des déchets inertes est l'un des plus denses des départements néo-aquitains.

Les « petites » entreprises du BTP et les artisans peuvent généralement déposer leurs déchets dans les déchèteries publiques et professionnelles accueillant les déchets inertes. Près de l'intégralité du territoire de la Vienne est couverte par une déchèterie (centre de regroupement, de tri ou de valorisation de déchets non dangereux) publique ou professionnelle à moins de 15 minutes de trajet.

Sur la principale zone non-couverte par une déchèterie, au Sud du département, se situent des carrières qui accueillent les déchets inertes, sources de solution de proximité.

54

déchèteries publiques acceptent les déchets inertes (gravats) des professionnels du BTP

Ce maillage est complété par 4 déchèteries professionnelles, centres de tri et de valorisation.

Zone de chalandise des déchèteries publiques et professionnelles à partir d'isochrones de 15 min

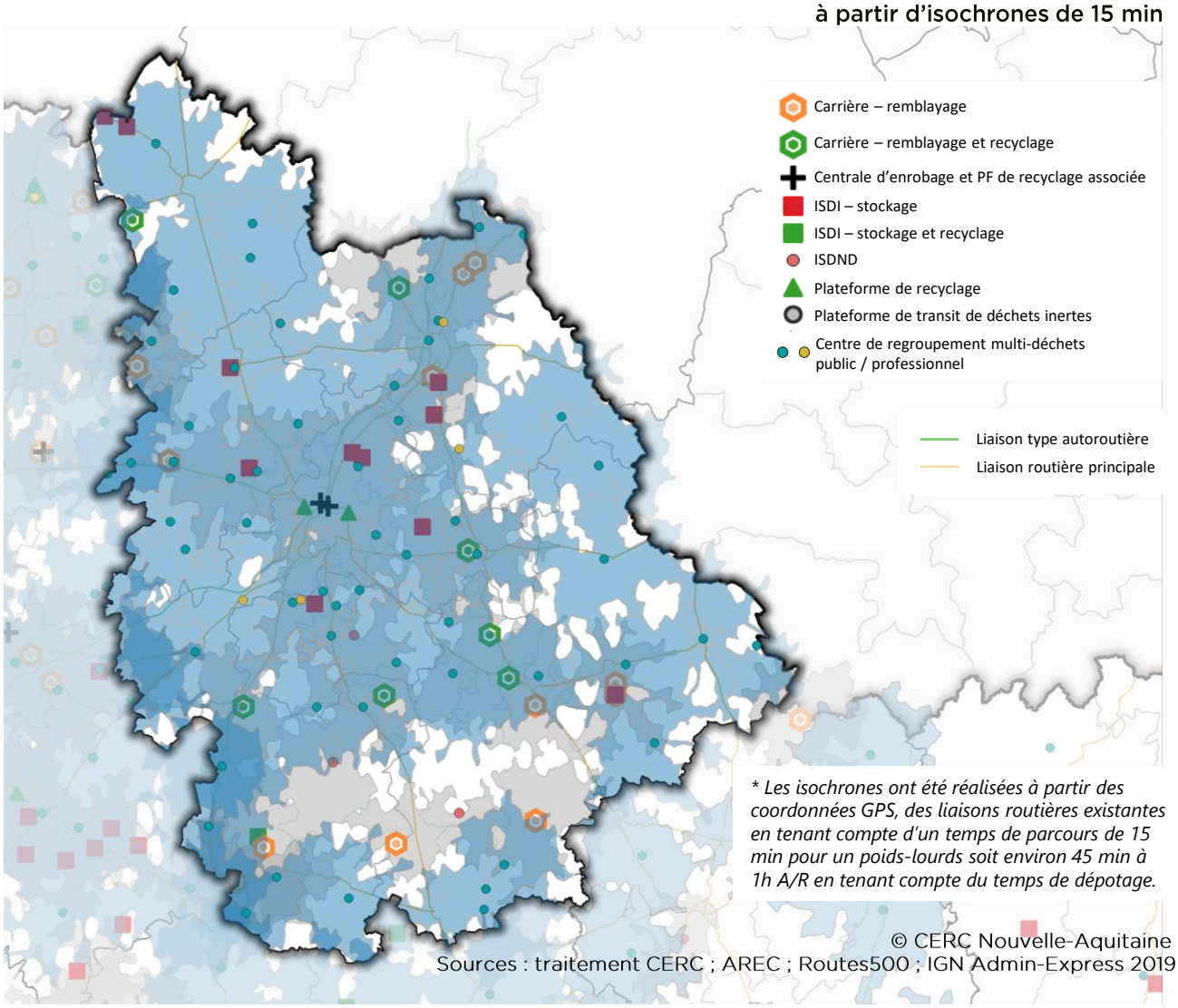

La liste des déchèteries publiques ouvertes aux professionnels et les centres de tri et de regroupement à capitaux privés (déchèteries professionnelles) acceptant les dépôts de gravats et matériaux inertes a été transmise par l'AREC.

CARRIÈRES & RECYCLAGE DE MATÉRIAUX

Production et consommation de granulats naturels par département

Données 2015 en milliers de tonnes ; hors recyclage ; données 2018 pour le nombre de sites en activité

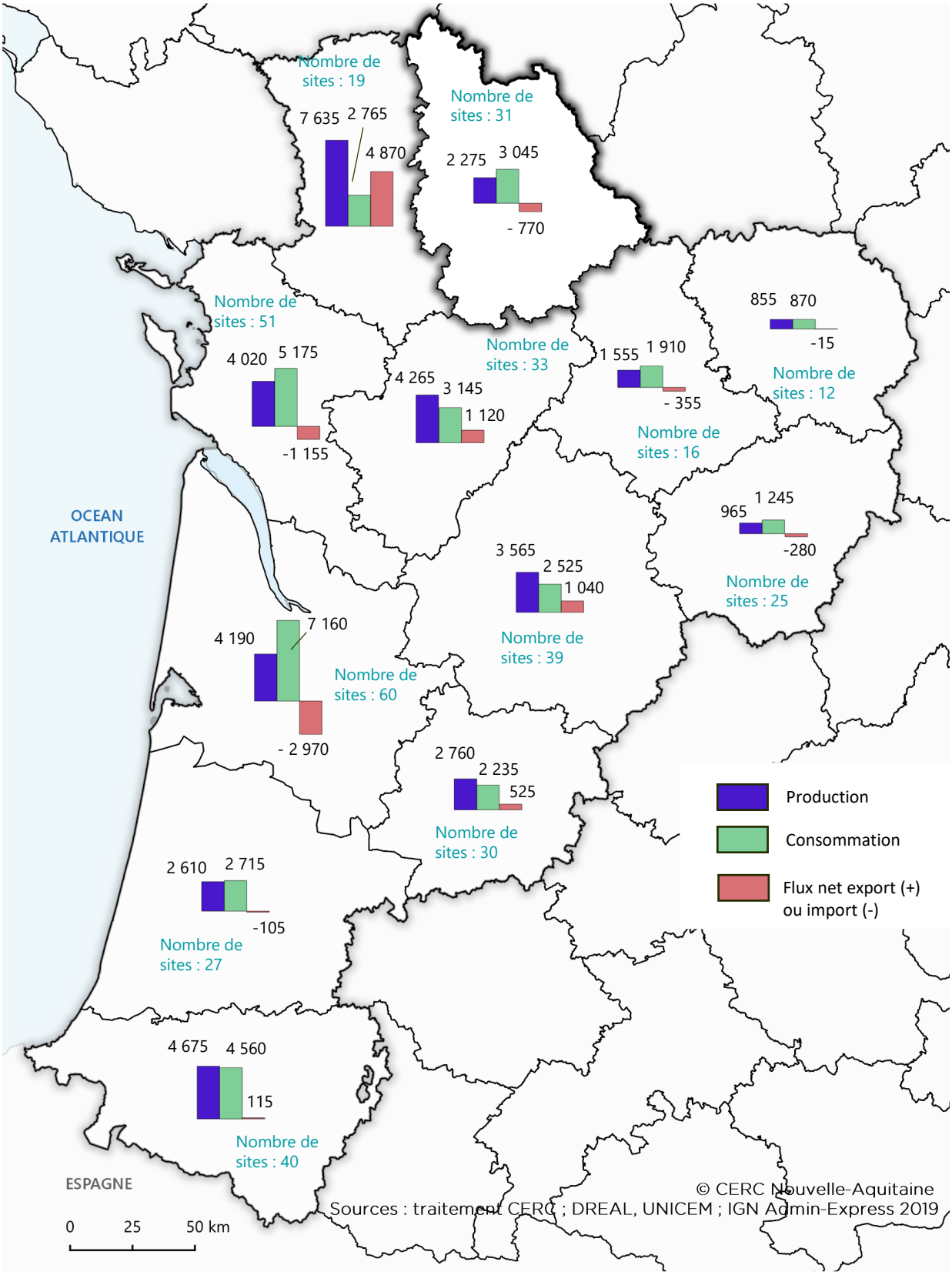

NB : cette carte présente les chiffres globaux en matière de consommation et production de granulats pour l'année 2015. Les données peuvent être de nature différente par nature de granulats (alluvionnaires, éruptifs, calcaires...). Le nombre de sites est celui fourni par l'enquête de branche de l'UNICEM.

Les tonnages de matériaux recyclés s'élèvent à 145 milliers de tonnes en Vienne. Rapportés à la consommation de granulats, les granulats recyclés couvrent près de 5% des besoins.

Les matériaux recyclés sont constitués à 36% par des agrégats d'enrobés bitumineux principalement réintroduits dans la production d'enrobés, et à 12% de béton. Près de la moitié des matériaux recyclés sont issus d'apports en mélange (48%).

Tonnages de déchets recyclés et stockés provisoirement (toutes catégories d'installations confondues)

en milliers de tonnes

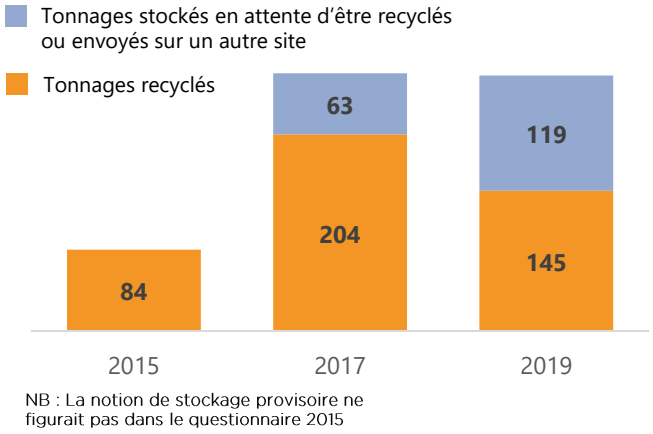

NB : La notion de stockage provisoire ne figurait pas dans le questionnaire 2015

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Localisation des activités de recyclage et tonnages recyclés

Recensement Campagne d'enquête 2020 ; tonnages 2019

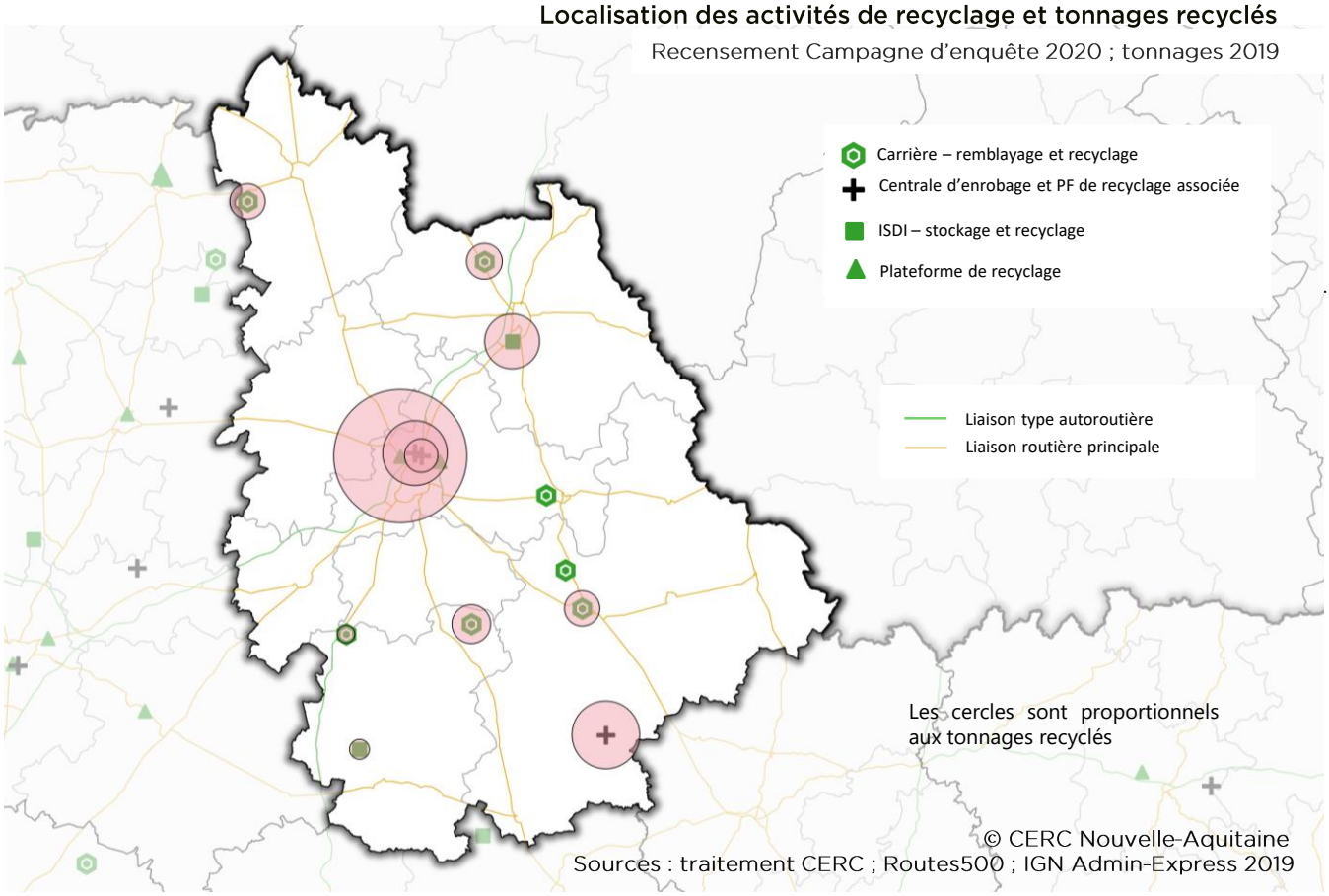

© CERC Nouvelle-Aquitaine

Sources : traitement CERC ; Routes500 ; IGN Admin-Express 2019

DÉMARCHE QUALITÉ

21

entreprises picto-charentaises signataires de la « Charte des recycleurs des Travaux Publics »
91 entreprises adhérentes en Nouvelle-Aquitaine
https://www.frtpna.fr/actualites/recycleurs-des-tp

7

entreprises néoaquitaines détiennent le label Qualirecycle BTP pour 8 sites. Aucune entreprise n'est localisée en Vienne
https://www.seddre.fr/qualirecycle.pdf

La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine rassemble les acteurs publics et privés de l'acte de construire au niveau régional : services de l'Etat, collectivités territoriales, organisations professionnelles, organismes financiers et d'assurance, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, formation… Notre objectif est le développement d'une expertise locale sur la filière construction pour apporter des outils d'aide à la décision de qualité à l'ensemble de nos partenaires publics et des professionnels de la région.

La CERC réalise des travaux d'observation sur des thématiques spécifiques à la filière construction : conjoncture, perspectives d'activité, emploi & formation, transition énergétique et bâtiment durable, économie circulaire et déchets du BTP, matériaux de construction, travaux publics et infrastructures durables, etc.

CERC NOUVELLE-AQUITAINE
Cellule Économique Régionale de la Construction

LES MEMBRES

Bureau de Bordeaux : 1 bis avenue de Chavailles 33520 BRUGES - Téléphone : 05.47.47.62.43
Bureau de Limoges : 2 allée Duke Ellington 87067 LIMOGES - Téléphone : 05.55.11.21.50

Email : nouvelle-aquitaine@cerc-na.fr I Site Internet : www.cerc-na.fr ; www.cerc-actu.com